

| | |
|---------------------|--|
| Zeitschrift: | La musique en Suisse : organe de la Suisse française |
| Band: | 1 (1901-1902) |
| Heft: | 1 |
| Rubrik: | Chronique des cantons romands |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Mathis Lussy

Le distingué théoricien, Mathis Lussy, notre compatriote, quitte Paris pour se fixer en Suisse.

Bien que modeste comme sont tous les vrais savants, ennemi de tout bruit et de tout apparat, et n'ayant jamais ainsi cherché à se mettre en évidence, la colonie suisse de Paris n'en perd pas moins en lui un de ceux qui lui faisaient le plus d'honneur. C'est un homme de science et à la fois un philosophe profond. Ses remarquables ouvrages, d'ailleurs, en témoignent d'autant plus hautement qu'ils ont été, par les grands maîtres français et étrangers, appréciés comme ils le méritaient, c'est-à-dire mis au rang des œuvres d'esthétique musicale qui seront de mémorables documents de recherche et d'étude. Parfois, dans le langage familier, des mots très heureux sont trouvés pour caractériser la pensée. Il en a été certainement ainsi, lorsqu'un directeur d'un grand établissement d'instruction publique, parlant de notre cher compatriote, à des élèves d'une division supérieure, résumait ainsi son opinion : « Grattez Lussy ». Comme s'il eût voulu personnifier l'arbre même de la science.

Mathis Lussy quitte Paris pour se retirer à Montreux où, qu'on en soit bien certain, il ne se reposera pas. Au contraire, il s'adonnera à quelques travaux qui parachèveront ses ouvrages déjà parus. C'est une dernière main qu'il apportera à la tâche qu'il s'était assignée, et cela pour le grand bien des philosophes, des érudits, pour qui l'art musical n'aura plus de secrets. Mathis Lussy l'aura fouillé, à l'instar de ces maçons qui, dans les profondeurs de leurs pénétrations souterraines, ont parfois l'heureuse fortune de découvrir soudain de merveilleux dépôts qui semblaient ensevelis pour l'éternité.

Nous sommes heureux de posséder de nouveau chez nous notre savant compatriote, depuis si longtemps fixé à l'étranger, et lui souhaitons la plus cordiale bienvenue. HERMANN KAISER.



CHRONIQUE DES CANTONS ROMANDS

Neuchâtel, ce 10 août 1901.

N'est-ce pas un peu trop demander que de parler encore de l'hiver, alors que si joyeux et de si bon cœur nous partons tous sur les hauteurs pour y trouver le repos et

y chercher l'oubli des choses de la ville ? Me soustraire à mes devoirs de chroniqueur serait peine perdue, et me voici rassemblant mes souvenirs et rafraîchissant des impressions, hélas ! bien effacées. — Le grand événement musical de la saison dernière, — et ce fut, sincèrement parlant, un grand événement, — a été la première exécution de la grande messe en si mineur de Bach. Le succès dépassa tout ce que l'on pourrait attendre de notre pourtant excellente Société chorale, et une bonne part en revint de droit à son éminent directeur, M. Ed. Röthlisberger. — Un nouvel événement non moins important, est celui de l'installation de superbes orgues au Temple du Bas. Il me semble que ce besoin qu'éprouve la génération présente de donner une part toujours plus grande à la musique dans nos lieux de culte est une preuve certaine que le goût de l'art s'est développé dans le peuple. L'éducation musicale de notre ville progresse d'année en année, et je ne serai point surpris qu'un jour Neuchâtel ne devienne un petit sanctuaire de l'art où tous les illustres virtuoses tiendront à se faire applaudir.

C. D.-L.-C.



Lausanne. — La saison musicale ne s'annonce pas sous des auspices très favorables. Depuis des années, la situation de l'orchestre était plutôt précaire. Bien que forte de dix-huit hommes seulement, cette petite troupe ne parvenait pas à faire ses frais. Cependant, à Lausanne, les concerts symphoniques sont très suivis ; la saison d'opéra se déroule devant des séries de salles magnifiques ; Lausanne compte près de 50,000 habitants, la moitié de la population de Genève, et il semble qu'une ville de cette importance doive être à même d'entretenir un orchestre convenable et d'alimenter des concerts symphoniques. La réalité dément ces probabilités. D'abord, la salle du Casino-Théâtre est insuffisante. On va l'agrandir, mais pour l'instant elle ne comporte que 800 places. Ensuite, les grandes fortunes ne sont pas très nombreuses à Lausanne, et parmi leurs propriétaires, il n'est pas beaucoup de patrons de l'art.

A la fin de la saison précédente, le comité de l'orchestre, découragé, décida de se dissoudre, si une amélioration sensible de la situation ne pouvait être réalisée. Il posa pour condition à la continuation des concerts : 1^o une augmentation de la subvention municipale, qui serait portée à 10,000 francs; 2^o une souscription volontaire à fonds perdus de 10,000 autres francs. A l'heure où j'écris, cette souscription se couvre à grand'peine, et il n'est pas sûr qu'on arrive au chiffre fixé. Or la municipalité n'augmentera la subvention que si la souscription volontaire est couverte. En échange de ce supplément de ressources, le Comité propose de porter le nombre des musiciens de 18 à 30 et de réaliser divers autres progrès. J'espère très sincèrement que ses efforts seront couronnés de succès et que Lausanne conservera ses concerts symphoniques. Je l'espère pour le bon renom de la ville d'abord, car il serait humiliant pour une cité de l'importance de Lausanne d'être obligée à un recul sur le terrain de l'art, alors que la population augmente et que la prospérité matérielle ne diminue pas, au contraire. Je l'espère ensuite pour le vaillant comité de l'orchestre, pour MM. Bourgeois et Cart, en particulier, qui ont, avec un dévouement sans bornes, lutté pour la bonne cause pendant tant d'années. Je l'espère enfin pour le directeur des concerts, M. Humbert, dont les

efforts intelligents méritent une autre récompense. Il a certainement réussi, en dépit de la qualité plutôt médiocre de certains des éléments à sa disposition, en dépit surtout de la composition très hétéroclite de son orchestre, dans lequel les amateurs représentent plus de la moitié des exécutants, et qui comprend des artistes venus de Berne, de Vevey et de Montreux, il a réussi, dis-je, à éléver le niveau des exécutions, et a fait preuve de qualités de direction qui le placent en très bon rang parmi les chefs d'orchestre suisses. Ses interprétations sont toujours intéressantes, et préparées avec une admirable conscience. Ce serait pour Lausanne une perte difficilement réparable que de se priver des services d'un musicien de cette valeur.

Au point de vue éducatif enfin, Lausanne baisserait étrangement si ses concerts venaient à lui manquer. Ses pensionnats si justement estimés en subiraient une forte dépréciation. Puissent les intéressés le comprendre et faire le nécessaire.

Au moment où les concerts symphoniques menacent de fermer leurs portes, un établissement va ouvrir les siennes qui n'aura avec le grand art que peu de rapports, mais qui manquait toutefois à une ville de l'importance de Lausanne : le Kursaal de Bel-Air. Les intentions des directeurs sont louables ; ils prétendent offrir au public une distraction honnête où tout le monde pourra aller sans crainte de rougir ; un spectacle quotidien, coupé, léger, gai, en un mot un endroit où l'on passe agréablement sa soirée. A l'heure qu'il est, la seule ressource des gens désireux de se distraire après le coucher du soleil est d'aller au café. C'est peu. La présence d'un établissement de ce genre contribuera pour beaucoup à retenir quelques jours à Lausanne les étrangers qui, actuellement, brûlent cette ville pour aller directement à Montreux. Tout le monde y gagnera, par conséquent. Aussi souhaitons-nous au nouveau Kursaal, — un Kursaal sans petits jeux, — longue vie et bon succès.

C.

P. S. — *Dernière heure.* — Mes craintes se sont réalisées. Lausanne est sans orchestre. Que va-t-il sortir de cette extraordinaire situation ? Je l'ignore. Il semble impossible qu'elle se prolonge beaucoup. On ne prive pas plus une communauté de 50000 âmes de sa nourriture intellectuelle que d'eau et de lumière. Après une période trouble où il faut s'attendre à voir des charlatans abuser des circonstances, j'ai confiance que tout s'arrangera dans le sens du progrès.

C.

Les musiciens de l'orchestre de Beau-Rivage ont — paraît-il — l'intention de se former en société pour entreprendre à leur compte des concerts symphoniques.



CHRONIQUE D'ALLEMAGNE



La IX^e Symphonie d'Antoine Bruckner sera jouée pour la première fois cet hiver à Munich, dans un concert donné par K. Straube. Le célèbre compositeur, décédé il y a quelques années, a dû laisser cette œuvre inachevée. Bruckner, qui avait un cœur simple et pieux comme celui d'un enfant, a dédié sa dernière symphonie.... au

Bon-Dieu. Dans sa dédicace, il prie le Seigneur de vouloir bien se contenter de son « Te Deum » comme Finale, pour le cas où il ne lui serait pas donné de terminer la symphonie. Au concert de Munich on jouera donc cette symphonie inachevée avec le grandiose Te Deum comme Finale.

L'idée d'une telle dédicace sacrée n'est du reste pas nouvelle. J.-S Bach écrivit déjà en tête de son livre de 371 chorals ! « Dem höchsten Gott allein zu Ehren, dem Nächsten draussich zu belehren. »

Le 19 mai est décédé à l'hôpital de Vienne (Autriche), à l'âge de 83 ans, H.-J. Vincent, un vétéran des chanteurs, une vraie nature de musicien philosophe. Vincent a publié plusieurs livres sur le chiffre 12, c'est-à-dire sur un système de musique qui compte les 12 degrés de la gamme chromatique en commençant par ut — o, ut — i, re — 2, etc. Cette méthode a été esquissée déjà par J.-J. Rousseau, avec la différence que ce dernier comptait de 1 à 13. Vincent est mort en chantant et en philosophant sur le nombre 12.

La maison viennoise de F. Rörich, éditeur Cohlmarkt 11, a hérité des œuvres de Vincent et se chargera de leur publication.

La « Société internationale de musique » publie depuis deux ans chez Breitkopf et Härtel un journal mensuel pour communications succinctes et articles d'actualité, et un livre trimestriel contenant des travaux plus importants. Elle a inauguré en 1901 un second supplément périodique : « Beihefte », dont le premier fascicule contient une très remarquable étude d'Edgar Istel sur Jean-Jacques Rousseau, comme compositeur de la scène lyrique « Pygmalion ». L'auteur traite cette question si intéressante pour le développement du drame musical moderne avec une érudition, une richesse et une exactitude de détails vraiment admirables. Cette monographie ne contient pas moins de 90 pages.

Le maître de chapelle Bernhard Breuer, président de l'orchestre philharmonique de Berlin, a mis fin à ses jours. Ensuite d'excès de travail, le célèbre Konzertmeister souffrait d'une grande nervosité qu'il essaya vainement de combattre par plusieurs cures. Au printemps dernier, ses souffrances devinrent si grandes qu'il dut renoncer à accompagner les membres de l'orchestre lors d'une tournée artistique. Une cure à Wiesbaden n'eut pas le succès désiré. Pour rester au moins en rapport avec ses anciens camarades de l'orchestre, il se rendit aux eaux de Scheveningen, où la « Philharmonie » donne des concerts chaque été. Mais ce rapprochement ne rendit pas non plus au pauvre malade la sérénité d'esprit, et, désespéré, l'artiste se suicida.

C'est une grande perte pour la « Philharmonie ». Cet orchestre s'est formé en 1881 en recevant quelques anciens membres de la « Chapelle » de Bilse. Il constitue une république en petit en choisissant lui-même son président. Breuer occupait ce poste depuis nombre d'années en dirigeant les affaires de l'orchestre et en le représentant officiellement. On loue son travail intelligent et consciencieux, il a engagé à la « Philharmonie » plusieurs artistes éminents, et la discipline dans l'administration ne laissait rien à désirer. Sans vouloir diminuer le mérite de ses prédécesseurs, on peut dire que jamais l'orchestre philharmonique de Berlin n'a eu un président aussi dévoué que le Konzertmeister Bernhard Breuer.